

Réf: Dossier N° : 53295

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CARNOT CAPITAL »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE RESIDENCE CALYPSO
 LOT 283 ILOT 21, 08 BP 3534 ABJ 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CARNOT CAPITAL » .

Objet: Gestion de fonds d'investissements ou véhicules d'investissement, prise de participations, investissements. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE RESIDENCE CALYPSO
 LOT 283 ILOT 21, 08 BP 3534 ABJ 08**

GERANT: Monsieur KOKORA EDMOND .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21271 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19835 du 20/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

